



ASSOCIATION
CANINE
TERRITORIALE
DE L'OISE

Association Loi 1901, déclarée à la Sous-Préfecture
de Compiègne
Siège social : Hôtel de Ville de Compiègne
AFFILIÉE À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
SIRET 494 501 950 00013 – CODE APE
913E

Compiègne, le 21 août 2017

**COMMISSION EDUCATION ET
ACTIVITES CYNOPHILES**

STAGES MONITEUR EN ÉDUCATION CANINE 1^{er} DEGRÉ (MEC1)

La commission d'Éducation et d'Activités Cynophiles Territoriale de l'Association Canine Territoriale de l'Oise

organise les trois stages nécessaires pour prétendre être moniteur 1^{er} degré.

Stages les 6 et 7 octobre, 17 et 18 novembre, 15 décembre 2018

Examen le 16 décembre 2018.

Ces stages seront animés par Michel LAVIALE, intervenant de la C.N.E.A.C. et le Docteur Vétérinaire Christophe BLANKAERT.

Le nombre de participants est limité à 30 personnes par stage, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la CNEAC

et comprendra :

- Le règlement, 65 € par stagiaire et par stage (incluant les repas du midi, les cafés lors des pauses...) *peut se faire*
 - **soit en ligne, par carte bancaire**
 - *soit par chèque à l'ordre de CEC et expédié à **COMPIEGNE EDUCATION CANINE, MEC 1, Square de la scierie, 2 Avenue de l'armistice, 60200 COMPIEGNE***

LORS DU PREMIER STAGE, VOUS DEVREZ APPORTER :

- Une photo d'identité récente.
- Une enveloppe grand format (324 x 229), pré-adressé à votre nom et adresse et timbrée pour un envoi de 100 g (*lettre verte au 01/01/2018 = 1,60 €, mais cela peut augmenter d'ici le stage*)

Je reste à votre disposition pour toutes précisions que vous pourriez souhaiter.

À bientôt, j'espère.

Michel LAVIALE